



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-245701404-20201110-10-11-2020-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2020

Affichage : 19/10/2020

Le Président, Patrick RISSER



COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

15 = Nombre de conseillers en exercice
12 = Conseillers présents
2 = Conseillers représentés
14 = Total des votes
Convocation du 13 octobre 2020

Séance du 20 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt du mois d'octobre à dix-sept heures trente minutes, le bureau communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil du Laboratoire, à Audun-le-Tiche, en session ordinaire sous la présidence de M. Patrick RISSER.

Etaients présents :

RISSER Patrick, BOCEK Claude, BOURSON Jean-Jacques, BRUSCO Stéphan, DESTREMONT Gilles, FALCHI Antoine, FRIIO Marie-Rose, LO PRESTI Carmelo, MEACCI Karine, MENICETTI Fabienne, REHIBI Sébastien, SPIZAK Pierrick.

Etaients représentés :

FATTORELLI Viviane par BOCEK Claude, PETITCLAIR Guillaume par SPIZAK Pierrick

Etaients excusés :

FATTORELLI Viviane, CIMARELLI Daniel, PETITCLAIR Guillaume

Secrétaire de séance :

FALCHI Antoine

Les débats sont consultables en vidéo sur le site : <https://vimeo.com/user99823407>

01. APPROBATION DU BUREAU DU 25.08.2020

Monsieur le Président soumet aux membres du Bureau Communautaire, le compte rendu de la réunion du 25 août 2020.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (14 votes pour)

- APPROUVE le compte rendu de la réunion du 25 août 2020

02. DM1 - 2020 Budget principal

VU le budget primitif voté ;

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (14 votes pour)

- ACCEPTÉ de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Chapitres	Articles	Intitulés	
65	6558	Autres contributions obligatoires	- 126 980 €
011	6284	Redevances pour services rendus	+ 126 980 €
012	64111	Rémunération principale	- 35 000 €
011	615231	Voiries	+ 35 000 €
022	022	Dépenses imprévues	- 43 000 €
011	615231	Voiries	+ 43 000 €

- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur cette affaire.

03. DM1 - 2020 Budget annexe

VU le budget primitif voté ;

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
à l'unanimité (14 votes pour)

- ACCEPTE de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Chapitres	Articles	Intitulés	
65	6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes	- 238 200 €
011	611	Contrat de prestations de services	+ 100 000 €
011	61551	Matériel roulant	+ 38 200 €
011	62878	A d'autres organismes	+ 100 000 €
020	020	Immobilisations incorporelles	- 14 000 €
021	021	Immobilisations corporelles	+ 14 000 €

- DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président sur cette affaire.

04. DEMANDE DE SUBVENTION RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

CONSIDERANT la délibération du 7 octobre 2020 autorisant le Président à signer le marché de performance énergétique concernant l'éclairage public avec la société Engie,

CONSIDERANT le rapport de la CAO,

CONSIDERANT l'appel à projets concernant la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (14 votes pour)

- AUTORISE la saisie des services préfectoraux pour bénéficier des fonds de la DETR pour la rénovation de l'éclairage public dans le cadre du marché de performance énergétique à travers l'axe de rénovation de l'éclairage public basse consommation
- PRECISE, le plan de financement suivant pour le projet :

	Part	Coût
Subvention DETR	35%	2 146 820.34 €
Subvention DSIL	35%	2 146 820.34 €
Autofinancement	30%	1 840 131.71 €
Total	100%	6 133 772.39 €

- DONNE tout pouvoir au Président concernant cette opération

05. DEMANDE DE SUBVENTION RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – DOTATION DE SOUTIEN DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC (DSIL)

CONSIDERANT la délibération du 7 octobre autorisant le Président à signer le marché de performance énergétique concernant l'éclairage public avec la société Engie,

CONSIDERANT le rapport de la CAO,

CONSIDERANT l'appel à projet concernant la dotation de soutien de l'investissement public (DSIL),

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (14 votes pour)

- AUTORISE la saisie des services préfectoraux pour bénéficier des fonds de la DSIL pour la rénovation de l'éclairage public dans le cadre des grandes orientations fléchées par l'appel à projets notamment la transition énergétique, les économies d'énergie, la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics et le développement du numérique.
- PRECISE, le plan de financement suivant pour le projet :

	Part	Coût
Subvention DETR	35%	2 146 820.34 €
Subvention DSIL	35%	2 146 820.34 €
Autofinancement	30%	1 840 131.71 €
Total	100%	6 133 772.39 €

- DONNE tout pouvoir au Président concernant cette opération

06. REALISATION D'UNE ETUDE PRE-OPERATIONNELLE D'OPAH (2020-2021)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le Programme d'Orientations et d'Actions du PLUi-H,

CONSIDERANT l'avis de la commission Habitat en date du 7 novembre 2019,

CONSIDERANT l'avis du comité de pilotage de l'OPAH 2015-2020,

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

A l'unanimité (14 votes pour)

- S'ENGAGE à la mise en place et à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH en 2020 et 2021,
- AUTORISE le Président à solliciter l'Anah en vue d'obtenir une subvention, à hauteur de 50 %, soit 18 050 € pour la réalisation de cette étude pré-opérationnelle d'OPAH,
- PREVOIT les crédits au budget 2020 et suivants,
- DONNE tout pouvoir au Président sur cette affaire,

07. DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA CCPHVA POUR LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DU SUIVI DU PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS

VU l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivité Territoriales

Sur proposition du Président et accord à l'unanimité de l'Assemblée, il est procédé à la désignation à main levée des deux représentants de la CCPHVA, à savoir Monsieur BRUSCO Stéphan et Madame MEACCI Karine.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A l'unanimité (14 votes pour)

- **DESIGNE :**
 - o M. BRUSCO Stéphan
 - o Mme MEACCI Karine

pour représenter pour la durée du mandat la CCPHVA.

8. DEPLOIEMENT FIBRE A AUDUN-LE-TICHE ET RUSSANGE : UN POINT DE SITUATION SERA FAIT PAR LE PRESIDENT

Clôture du Bureau Communautaire du 20 octobre 2020.

Le secrétaire
M. FALCHI Antoine